

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS PROMOTION

31 mai et 1^{er} juin 2025
GOLF DE VALGARDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 30 mai 2000**

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **31 mai 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **1^{er} juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs accèdent à la 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 1^{er} mai 2025.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 20 mai 2025.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Stéphane AMELLA

Arbitre : Dominique BOUYER